

## Couverture de prévoyance

### En cas d'accident :

De 0 à 360 jours :	Selon LAAO, 80 % salaire couvert pour salarié :	oui	Helvetia
	Complément de 20 % couvert par assureur privé ?	non	
De 360 à 720 jours :	Selon LAAO, 80 % salaire couvert pour salarié :	oui	Helvetia
	Complément de 20 % couvert par assureur privé ?	non	
Dès le 721e jour :	Le 90 % salaire est couvert par l'AI :	oui	
	Complément couvert par assureur privé ?	non	
Décès par accident :	Couverture par assureur privé pour capital de :	40'650	Generali
	Couverture par assureur privé pour capital de :	41'880	Generali
	Couverture par assureur privé pour capital de :	43'100	Generali
	<b>Total</b>	<b>125'630</b>	

### En cas de maladie :

De 0 à 360 jours :	Perte de gain de 80 % couverte par assureur privé ?	oui	Helvetia	délai 30j
	Complément de 20 % couvert par assureur privé ?	non		
De 360 à 720 jours :	Perte de gain de 80 % couverte par assureur privé ?	oui	Helvetia	
	Complément de 20 % couvert par assureur privé ?	non		
Dès le 721e jour :	Sur base du revenu annuel moyen l'AI couvre :	22'464	Revenu annuel moyen	
	LPP Groupe Mutuel verse une rente de :	30'504		
	Compléments variables par enfant < 18 / 25 ans	3'876		
	<b>Total</b>	<b>56'844</b>		
Décès par maladie :	Couverture par assureur privé pour capital de :	40'650	Generali	
	Couverture par assureur privé pour capital de :	41'880	Generali	
	Couverture par assureur privé pour capital de :	43'100	Generali	
	<b>Total</b>	<b>125'630</b>		

### A la retraite :

AVS :	La rente (selon années de cotis.) se monte à environ :	22'464	Revenu annuel moyen
LPP :	La rente (selon certificat LPP 2015) se monte à :	34'501	
Prévoy. personnelle :	Couverture par assureur privé pour capital de :	40'650	Generali
	Couverture par assureur privé pour capital de :	41'880	Generali
	Couverture par assureur privé pour capital de :	43'100	Generali

**Remarque :** prévoir un plan de retraite complémentaire ?